

Procès-verbal de l'assemblée extraordinaire tenue le 19 octobre 2011 à 13h30 à l'Hôtel de ville situé au 19 rue Gendron à Fassett, à laquelle sont présents, madame la conseillère et messieurs les conseillers : Françoise Giroux, Serge Gauthier, Yvon Lambert et Michel Bergeron.

Absences motivées : Serge Villeneuve et Claude Joubert.

Formant quorum et siégeant sous la présidence de Monsieur le maire, Michel Rioux.

Est également présente : Diane Leduc, directrice générale.

► **ORDRE DU JOUR**

1. Ouverture de l'assemblée
2. Appel des conseillers, conseillère
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Résolutions
 - 4.1 Correction aux primes de comité pour les membres du conseil – juillet, août et septembre 2011.
 - 4.2 Octroi du contrat pour la réfection de la toiture du Centre communautaire.
5. Varia.
6. Questions posées par les membres.
7. Levée de l'assemblée.

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Monsieur le maire, Michel Rioux déclare l'assemblée ouverte à 13h32.

2011-10-150

Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Michel Bergeron que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

Adopté à l'unanimité.

2011-10-151

Correction aux primes de comité pour les membres du conseil – juillet, août, septembre 2011.

ATTENDU QUE les membres du conseil doivent participer à des réunions de travail de comités autres que celles des réunions mensuelles et extraordinaires;

ATTENDU QUE des présences du conseiller Serge Villeneuve à des réunions de comité de travail avaient été omises pour l'année 2011, ceci justifiant un ajout de 180\$ au montant adopté à la réunion du 11 octobre 2011;

En conséquence,

Il est proposé par Serge Gauthier et résolu;

QUE le conseil municipal de Fassett accepte le déboursement d'un montant de 990.00\$ pour des primes payables aux membres du conseil pour les réunions autres que les réunions mensuelles et extraordinaires du conseil pour les mois de juillet, août et septembre et la correction de la prime due au conseiller Serge Villeneuve depuis le début de l'année;

ET QUE cette résolution remplace la résolution # 2011-10-147 adopté à la séance régulière du 11 octobre 2011.

Adopté à l'unanimité.

2011-10-152

Octroi du contrat pour la réfection de la toiture du Centre communautaire.

ATTENDU QUE la Municipalité de Fassett a procédé à une demande de soumissions auprès de 5 compagnies soit :

- Expert Toit
- BB Construction
- Michel Ouellet construction
- Toiture Marcel Raymond
- Morin isolation;

ATTENDU QUE que la municipalité de Fassett a reçu 4 soumissions pour la réalisation des travaux dont le détail se lit comme suit :

- | | |
|-------------------------------|--------------------------|
| - BB Construction | 12 240.00\$ taxes en sus |
| - Michel Ouellet construction | 18 865.00\$ taxes en sus |
| - Toiture Marcel Raymond | 18 750.00\$ taxes en sus |
| - Morin isolation | 22 950.00\$ taxes en sus |

ATTENDU QUE la compagnie BB Construction, après analyse des soumissions, répond à nos exigences pour un montant de 12 240.00 \$ taxes en sus;

En conséquence;

Il est proposé par Françoise Giroux et résolu;

QUE le conseil municipal de Fassett octroi le contrat à la compagnie BB Construction pour la réfection de la toiture du Centre communautaire au montant de 12 240.00 \$ taxes en sus.

Adopté à l'unanimité.

2011-10-153

Levée de l'assemblée.

13h45 Il est proposé par Yvon Lambert que la présente assemblée soit et est levée.

Adopté à l'unanimité.

Michel Rioux
Maire

Diane Leduc
Directrice générale